Les infos de la Mairie - **janvier 2023**

Soignac

Une naissance, un arbre

Solignac pratique

MAIRIE DE SOLIGNAC

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 09
E-mail : mairie@solignac.fr
Site Web : www.solignac.fr
Facebook : mairie.solignac87

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

En cas d'urgence les week-ends et fériés contactez l'élu d'astreinte au 06 28 80 73 88.

LA POSTE

Adresse : 57, avenue Saint Éloi
87110 Solignac
Tél : 05 55 00 50 80

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h30 / 13h30-16h45
Jeudi : 8h45-12h15
Fermée le jeudi après-midi et le samedi

SANTÉ

Cabinet médical Dupuytren
Docteurs Brissaud, Bruot, Chabut, Frugier, Soullier
Avenue de la Gare, 87110, Le Vigen
Tél : 05 55 00 51 69
Fax : 05 55 48 23 09

Docteur Astrid Agliany
Envaud
Tél : 05 55 06 91 08

Cabinet infirmiers
C. Faucher - A. Maurillegant
A. Braud - I. Rouffanches
64, avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 57 71

Croix Rouge Française
SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

CSI (Centre de Soins Infirmiers)
16, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 51 39

Pharmacie de la Briance
3, place Lemaigre Dubreuil
Tél : 05 55 00 51 30

Osthéopathe
Pierre Porte
2, rue de la Peyrade
Tél : 06 40 79 18 93

Cabinet de Kinésithérapeutes
4 bis, allée des Pommiers
87110 Le Vigen
Tél : 05 55 00 53 80

Pédicure Podologue
Nicolas Anselmino
9, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 05 19 56 81 53

Réflexologue
Céline Teillet
8, avenue Frédéric Le Play
87110 Le Vigen
Tél : 06 44 96 21 21

Réflexologue clinicienne
Delphine Ribierre
Bois de Maury
06 75 50 99 51
Delphine.ribierre@gmail.com
www.dr-reflexologie.fr

Gestalt thérapeute, psychothérapie
Marie Canard
Tél : 06 69 30 48 03
Marie-estelle.canard@hotmail.fr

ÉCOLE / ACCUEIL DE LOISIRS

École Val de Briance
Rue de la Peyrade. **Tél :** 05 55 90 61 55

École Mazabraud
Avenue du 11 Novembre. **Tél :** 05 55 90 61 52

Accueil de Loisirs
69, avenue Saint Éloi. **Tél :** 05 19 76 07 80 – 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com
Horaires d'ouverture : 7h30-18h45

Multi-accueil « 1,2,3 Soleil »
Avenue Saint Éloi - **Tél :** 05 55 58 66 69
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune
Tél : 05 55 58 83 06
Sarah.fessieux@mairie-boisseuil87.fr

Assistante sociale
Tél : 05 55 30 09 90
Permanence à la mairie, sur rendez-vous,
les 1er et 3e lundis du mois, de 14h à 16h.

NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Urgences médicales 24h/24 et Samu : 15
Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
EDF urgences dépannage : 09 726 750 87
GDF urgences dépannage : 0 800 473 333
SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01
Déchèterie : 0 800 66 11 11 (appel gratuit)

Directeur de la publication : Alexandre Portheault.
Réalisation : Maryvonne Comes, Christine Carlier, Nathalie Coignac, Nicole Dupin, Laure Fernandes, Claire Mournetas, Stéphane Pecher.
Graphisme : Chris Naylor -Ballesteros. **Fabrication :** Axe fournitures.

Édito janvier

Chères Solignacoises, chers Solignacois,

Si localement, notre vie reprend son cours après deux années chamboulées, il n'en reste pas moins que l'actualité internationale et la guerre en Ukraine sont venues rebattre les cartes de notre économie. Nous subissons tous les conséquences énergétiques et économiques de ce conflit sur le sol européen. Notre commune a rapidement appliqué des mesures pour réduire notre consommation énergétique en 2022. Un groupe de travail, réunissant des élus, réfléchit depuis le début du mois d'octobre à trouver des solutions pour participer à cet effort de sobriété garantissant par là-même notre stabilité financière pour 2023.

Outre les actions qui ont été prises pour le chauffage, la climatisation ou l'éclairage, plusieurs mesures se sont imposées à nous. Nous avons adopté des modes de consommation plus responsables : nous avons réduit notre consommation de papier, augmenté la part des achats alimentaires via des circuits de proximité mais aussi réduit les déchets à la cantine, mis en place la plantation d'arbres fruitiers pour toutes les naissances sur la commune. Dans la mesure du possible, nous avons continué le soutien aux familles les plus en difficulté grâce à l'action de notre Centre Communal d'Action Social. Plus récemment, vous aurez certainement remarqué que, sans négliger les décorations de Noël, nous avons fait sciemment le choix de réduire leur nombre et leur période d'éclairage.

Malgré cela, notre commune a toutefois poursuivi sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets et de retrouver le sourire. Dès la rentrée de septembre, un tarif social à 1€ le repas pour le restaurant scolaire a été mis en place dans nos écoles. Nous avons pu organiser une Conviviale des Aînés cet été, ainsi que notre traditionnel repas des Aînés mi-décembre. De nombreux travaux de voirie (chemin des Manses, Envaud, avenue Saint Éloi, avenue de la gare), et de réfection dans les bâtiments communaux (logements de l'ancienne Coop, toit de l'école Val de Briance, garderie périscolaire) ont été réalisés en 2022. Nos différents projets ont obtenu les subventions nécessaires pour ne pas nous endetter. Aussi, avons-nous toujours une bonne capacité à faire évoluer notre commune.

Les associations de Solignac n'ont pas été en reste en nous proposant des animations tout au long de l'année avec notamment des représentations théâtrales, les marchés des producteurs, plusieurs expositions dont « Impertinente » au Moulin de Quatre, la fête de la musique, le passage du tour du Limousin, l'huitre en fête, diverses animations dans le cadre du Téléthon…
Le Conseil Municipal de Jeunes a tenté, cet été, l'aventure du cinéma plein air qui a été une grande réussite.

En 2023, nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'objectif est de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune. Aussi, plusieurs projets sont en cours d'études, nous ne manquerons pas de vous les présenter dès qu'ils seront plus aboutis.

Nous sommes toujours à votre écoute et espérons à chaque fois répondre au mieux à vos attentes. Notre mission d'élus ne serait envisageable sans l'action de nombreuses personnes qui nous accompagnent au quotidien et que je remercie pour leur implication dans la bonne marche de la commune.

Chères Solignacoises, chers Solignacois, je vous souhaite à tous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte le bonheur en famille et avec vos amis, la santé et la réussite dans tous vos projets.

Alexandre Portheault, maire de Solignac

Voeux

Après deux années sans cérémonie des vœux, en raison des épidémies de covid, monsieur Alexandre Portheault, maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux le 9 janvier dernier à la salle des fêtes en présence de madame Annick Morizio et monsieur Jean-Louis Nouhaud, conseillers départementaux, monsieur Stéphane Delautrette, député , les représentants de Limoges Métropole, mesdames et messieurs les maires des communes avoisinantes, monsieur Florsch, commandant de compagnie de gendarmerie, monsieur Massoteau, major, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie, monsieur Lefebvre, commandant de la brigade de Solignac, les présidents d'associations de la commune, les artisans et commerçants, les habitants.

Après les remerciements d'usage aux différents partenaires, monsieur le maire a évoqué les nombreux excusés, puis il a fait un résumé des points marquants de 2022 :

- Énergie et économies: Face à l'augmentation du coût de l'énergie prévue en 2023, un groupe de travail, constitué d'élus, s'est mis en place afin de réfléchir sur les mesures d'économies possibles sur la commune. De gros efforts sur la consommation de papier, les achats de proximité pour les denrées alimentaires ainsi qu'une réduction des déchets pour le restaurant scolaire, la modification des horaires de l'éclairage public ont été réalisés.
- Tourisme : grâce à la flotte de hotspot wifi européen, nous avons recensé, tous points d'accès confondus, 5733 personnes. C'est à dire qu'il y a eu 3,5 fois plus de personnes connectées que d'habitants. Si nous prenons en compte uniquement le point d'accès des camping-cars, cela représente 804 personnes.
- Plantation d'un arbre fruitier pour chaque naissance d'enfant de la commune.

Monsieur le maire a ensuite annoncé les projets 2023 :

- Continuation de l'étude du groupement des écoles et du projet skatepark.
- Énergie et économies : Réorganisation et changement du matériel d'éclairage public, modification du système de chauffage de la salle des fêtes et de l'école Val-de-Briance, réduction des dépenses d'énergie des bâtiments municipaux.
- Tourisme : Programmation de la suite de l'aménagement de l'aire de camping-cars pour y installer une barrière avec borne de paiement, mais aussi, en collaboration avec Limoges Métropole, une borne interactive numérique, qui sera située sur la place Georges Dubreuil et qui sera un peu le relais local de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Monsieur Alexandre Portheault s'est félicité de pouvoir compter sur l'énergie des nombreuses associations particulièrement dynamiques en matière d'activités sportives, culturelles et sociales.

Pour clôturer son discours, il a renouvelé ses vœux pour 2023 et invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Énergie

AUGMENTATION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE ET IMPACTS SUR LES FINANCES COMMUNALES

Suite aux annonces gouvernementales, les augmentations des coûts de l'énergie auront une incidence significative sur les finances des collectivités locales. Chacun d'entre nous en est témoin.

En septembre 2022, les informations fournies par le SEHV (Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne), l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics, pour le gaz) et les différents échanges avec la Trésorerie Principale ont permis d'estimer ce surcoût prévisionnel à environ 150 000 €, pour 2023.

L'équipe municipale, à la demande de monsieur le maire, travaille depuis plusieurs mois sur la recherche d'économies et l'amélioration des recettes afin d'éviter une augmentation de 27% de la part communale sur la taxe foncière bâtie et non bâtie, selon l'estimation DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Nos objectifs sont de maintenir un niveau satisfaisant de service public et d'engager les investissements indispensables au développement durable de notre commune.

Á ce jour, notre situation fiscale, en comparaison des communes de niveau équivalent, est considérée comme plutôt satisfaisante, dans la moyenne départementale. La situation financière de la commune est saine.

Plusieurs actions nous permettront de réduire encore nos charges et d'améliorer le niveau de nos recettes :

- Réduction des plages horaires de l'éclairage public, pour toute l'année, et allongement de la période de la trame nocturne, pour l'été.
- Réduction des dépenses d'énergie des bâtiments communaux.
- Recensement des compteurs électriques, gaz et analyse des consommations (poste par poste).
- Changement de politique de location concernant les gîtes du Pont Rompu (location à l'année, au lieu d'une location saisonnière) et mise en œuvre d'une politique plus dynamique pour la gestion locative des autres locaux.
- Recherche de nouvelles aides en fonctionnement (bouclier tarifaire de l'État pour l'énergie, tarifs sociaux de la cantine scolaire…).
- Recherche de financements pour les projets d'investissement, afin de réduire la part communale.
- Étude et lancement de projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux pour favoriser l'autoconsommation, suite aux dernières incitations gouvernementales.
- Réduction du montant de la taxe foncière des propriétés communales, suite aux résultats d'un audit mandaté par la Mairie.

Toutefois, une augmentation de la fiscalité ne peut être exclue. Le principe et le taux en seront débattus lors du conseil municipal de mars 2023 auquel vous êtes invités à assister.

Le groupe Énergie et Finances Communales

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre, commémoration de la victoire et de la paix et hommage rendu à tous les morts pour la France, s'est déroulée en présence de M. Portheault, maire de la commune, des élus, de représentants de la gendarmerie, d'anciens combattants, des porte-drapeaux et des habitants.

Après le discours de M. le maire, Mme. Bourger a lu le texte du ministre des armées puis ce fut le tour de Pavel, élève de l'école Joseph Mazabraud, pour la lecture du texte de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).

La Marseillaise a clôturé la cérémonie et tous furent conviés au pot de l'amitié.

École : rétrospective année 2021-2022

PROJET ABEILLES

Les deux écoles de Solignac ont mené un projet sur les abeilles. Tout au long de l'année, M. Dupuy, apiculteur, est intervenu dans les toutes les classes pour sensibiliser les enfants à l'importance des abeilles. Les classes de l'école Mazabraud ont ainsi pu réaliser des affiches qui présentent les différents rôles des abeilles dans une ruche. M. Dupuy a tenu à féliciter les enfants pour leurs productions. Ce partenariat sera reconduit l'année prochaine.

MUSÉE DE LA TERRE DE PUYCHENY

La classe de PS/MS est allée au musée de Puycheny à St-Hilaire-les-Places. Chaque élève a réalisé une mésange en terre. Ce fut un bon moment bien apprécié par les enfants.

PROJET CIRQUE

Cette année, la classe de CM1-CM2 a mené un projet de cirque. Les enfants ont découvert et manipulé différents objets : bâtons du diable, diabolos, assiettes chinoises, jonglerie (balles, foulards, anneaux) ... Ils ont également pu assister à un spectacle de cirque en avril.

En fin d'année, ils se sont rendus trois jours au Sirque de Nexon où des artistes leur ont fait découvrir de nouvelles disciplines : magie, équilibrisme (sur fil et sur boule), acrobatie aérienne (trapèze et tissu), acrobatie au sol. Les enfants étaient enthousiastes et impliqués. Ils se sont bien amusés.

VOYAGE GROTTES DE LACAVE ET FORÊT DES SINGES DE ROCAMADOUR

Les élèves de la GS au CM1 se sont rendus dans le Lot pour leur voyage de fin d'année. Dans la matinée, ils ont pris un petit train pour découvrir les grottes de Lacave. L'après-midi, ils ont rencontré les macaques de Barbarie à la forêt des singes de Rocamadour.

Belle journée sous le soleil !

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Solignac a participé à la collecte nationale de la Banque Alimentaire le 26 novembre 2022.

Nicole Bayle, Sylvie Guitard et Jacques Merzeau ont été affectés au magasin « le marché de Léopold » situé à Boisseuil. Notre valeureuse brigade de gilets orange du CCAS de Solignac a invité chaque client à donner ce qu'il veut, ce qu'il peut, pour contribuer à renflouer les stocks de la banque alimentaire de la Haute-Vienne.

Le CCAS de Solignac en est adhérent et permet ainsi à des habitants de la commune de bénéficier d'une aide alimentaire ponctuelle gratuite sous forme de colis livrés chaque semaine. En 2022, cette aide aura concerné 28 personnes de la commune, 14 adultes et 14 enfants, réparties dans une dizaine de foyers.

Cette participation à la collecte nationale est une occasion pour le CCAS de Solignac de soutenir le travail du réseau des Banques Alimentaires qui œuvrent à lutter contre la précarité alimentaire et d'affirmer sa solidarité à ses concitoyens en difficulté.

Nathalie Coignac
Vice-présidente du CCAS de Solignac

Conseil Municipal de Jeunes

Deux années d'investissement intense de la part des 16 jeunes du CMJ (8 filles et 8 garçons qui ont maintenant entre 11 et 18 ans) qui ont fini leur mandat, fin décembre dernier. Encadrés par Fabrice Record (adjoint), Nicole Bayle (conseillère municipale), Annie Rebière Merzeau et Pierre Pareaud (personnes ressources), ils se sont engagés pour améliorer la vie de la commune et poursuivre les projets engagés précédemment. Ils ont œuvré au sein de trois commissions : « Environnement », « Skatepark » et « Animation ». De nombreuses propositions en ont découlé, notamment sur la propreté et le fleurissement de la commune, et des actions comme le ramassage des déchets, la plantation d'arbres fruitiers, leur collaboration à des manifestations communales, l'organisation d'évènements comme le cinéma en plein air ou le Téléthon, la participation aux rencontres inter-CMJ (avec 5 autres CMJ), la création d'un logo, le travail régulier et tenace pour construire le projet skatepark, par la constitution d'un dossier solide tant sur le plan de la pertinence, de la conception que du financement. Un grand merci pour leurs efforts à dynamiser et améliorer la vie communale.

LE SKATEPARK, UN PROJET SEMÉ D'EMBÛCHES !

Nous ne pouvions pas finir ces deux ans d'engagement au Conseil Municipal de Jeunes sans faire une rétrospective de trois ans de travail autour du projet skatepark. Trois ans parce que trois d'entre nous ont prolongé leur premier mandat au CMJ, pensant voir aboutir ce projet qui leur tenait à cœur.

Ce projet était soutenu par Yvette Aubisse, maire de Solignac, puis Alexandre Portheault qui lui a succédé en 2020. Nous étions loin de nous douter des nombreux obstacles administratifs qu'il allait falloir franchir et des revirements de certains élus adultes.

Notre projet débute en septembre 2019 et sera porté à l'ordre du jour de toutes nos réunions jusqu'à la fin du deuxième mandat du CMJ, en décembre 2022.

Novembre 2019 : Nous rencontrons un élu et l'animateur du CMJ de Condat/Vienne. Leur projet a mis un an et demi pour aboutir.

Décembre 2019 : Nous commençons la rédaction de notre avant-projet et récoltons les signatures des jeunes de Solignac et du Vigen.

Février et mars 2020 : La présidente du CMJ, suite à sa demande, attend que le maire du Vigen, monsieur Jean-Luc Bonnet, la contacte pour lui donner les noms des jeunes de sa commune susceptibles d'être intéressés pour travailler, avec le CMJ de Solignac, autour d'un skatepark commun aux deux communes.

Août 2020 : Nous finalisons l'avant-projet, travaillé avec des jeunes du Vigen, nous faisons le choix du terrain du parcours de santé, à Solignac, à proximité du stade de foot intercommunal, et nous recevons l'aide d'un professionnel moniteur diplômé, cofondateur de l'école de skate de Limoges, Cédric Jaunie.

Octobre 2020 : L'avant-projet est présenté aux maires de Solignac et du Vigen qui nous assurent de leur intérêt et de leur soutien. Ils nous demandent de rechercher des devis auprès des entreprises.

Année 2021 : Beaucoup de recherches, de contacts et de travaux ont été effectués, avec l'aide de Cédric Jaunie qui a accepté d'être notre parrain, afin de consolider l'avant-projet. Un croquis a été dessiné, un choix des modules a été acté, leurs côtes ont été déterminées, des entreprises ont été contactés afin d'obtenir des devis, des démarches ont été entreprises pour que le terrain choisi, classé en zone naturelle, puisse accueillir un skatepark. En fin d'année, des demandes de subventions ont été instruites, portées par le SIVOM de Solignac-Le Vigen (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), auprès du Département et de l'État.

Le 12 février 2022 : Ève, Emma et Léo présentent le projet aux élus des deux communs membres du SIVOM, puis, quelque temps après, au Conseil Municipal de Solignac. Ils reçoivent les félicitations unanimes pour l'intérêt et la qualité du projet, ainsi que pour la clarté de leur présentation.

Avril 2022. Ève, Emma et Léo sont reçus par madame la Préfète de la Haute-Vienne, en présence de plusieurs de ses chefs de service, avec monsieur le maire de Solignac, accompagné d'autres élus, pour présenter leur projet. Ils sont stupéfaits d'apprendre que la commune du Vigen a déposé, sans les prévenir, et contrairement aux engagements pris, sa propre demande de subvention pour un skatepark au Vigen. Madame la Préfète ne comprend pas la présence de ces deux demandes et souhaite que la situation soit clarifiée. Une seule subvention pouvait être accordée et Le Vigen venait de l'obtenir, dans le cadre de son aménagement de bourg. D'autre part, un responsable de service souligne que le terrain présenté ne pourra obtenir l'autorisation d'une construction car situé en zone inondable.

Le 9 avril 2022. Accompagnés par monsieur le maire de Solignac, ▶▶

Un nouveau Conseil Municipal de Jeunes va être mis en place, pour la période de mars 2023 à février 2025. Tous les jeunes de 9 à 16 ans, intéressés par la vie de leur commune et désirant agir ou donner leur opinion, sont invités à s'inscrire suivant les modalités décrites dans le bulletin d'appel à candidature inséré dans ce bulletin municipal. Ces feuilles d'inscription peuvent également être récupérées en mairie.

Alexandre Portheault, et Fabrice Record, nous rencontrons monsieur Jean-Luc Bonnet, maire du Vigen, pour entendre sa version. Il nous dit qu'il allait demander l'annulation de la subvention du Vigen. Il nous restait à trouver un autre terrain. Quatre propositions nous sont faites par les deux maires, deux sur Solignac et deux sur Le Vigen. Un dossier est déposé auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour les quatre terrains qui, après l'étude, sont tous validés, avec un demande de traitement paysager.

Juin 2022. Nous avons retenu, comme le plus intéressant, le terrain situé entre le stade de foot de Solignac et l'usine de production d'eau potable. Ce lieu est fréquenté par les jeunes des deux communes et visible de la rue, pour la sécurité, avec des sanitaires à proximité.

Novembre 2022. Lors de la réunion du SIVOM, le maire du Vigen, annonce le retrait de sa commune pour ce projet, son conseil municipal considérant que le terrain choisi est trop loin de leur centre bourg.

Malgré ce revirement et notre souhait initial de réaliser un projet réunissant les jeunes des deux communes, ce projet se poursuivra avec la commune de Solignac. Après un engagement de plusieurs années, toutes ces péripéties nous laissent déçus et amers sur le monde des adultes.

Samedi 22 octobre 2022 - balade anti-déchets : 86 kg collectés. La bonne humeur était au rendez-vous.

Samedi 19 novembre 2022 - plantations de 22 arbres fruitiers (22 naissances sur la commune entre janvier 2021 et octobre 2022)

Dimanche 11 décembre 2022 - Action Téléthon. Vente au chapeau d'objets divers, gâteaux et boissons. Collaboration avec Solignac en Balade, l'Éronce, le Foyer des Aînés et le Conseil de Sages.

TAP

FOCUS SUR LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Mis en place par la commune de Solignac et confiés en gestion à la Ligue de l'Enseignement 87, ces temps de découverte, pour les enfants des écoles font l'objet d'un travail pédagogique important, depuis des années, de la part de l'équipe d'encadrement, sous la direction de Fanny. Des temps de formation en équipe sont organisés régulièrement et les propositions sont de qualité.

École Val de Briance : TAP, les lundis et jeudis, de 15h30 à 16h15.
École Joseph Mazabraud : TAP, les mardis et vendredis, de 15h15 à 16h15.

Pour la deuxième année consécutive, après que tous les enfants aient découvert chaque activité proposée, l'équipe met en place un système de choix pour que les enfants puissent approfondir une activité qui leur aura davantage plu. L'équipe est attentive à leur bien-être, en n'oubliant pas qu'un enfant peut avoir besoin d'une "pause"; il peut tout à fait aller dans les "coins émotions", afin de se reposer.

PROPOSITIONS DE CHAQUE ANIMATEUR ET ANIMATRICE :

Guillaume :
Ateliers jeux traditionnels & esprit sain/corps sain.

Lors des ateliers, les enfants peuvent, d'une part découvrir de nouveaux jeux traditionnels dans lesquels ils peuvent s'amuser, se défouler ... et surtout, ils ont l'occasion de travailler en équipe, réfléchir aux différentes stratégies, s'entraider, communiquer, etc.

D'autre part, les enfants participent aux séances esprit sain/corps sain. Ces séances permettent aux enfants de se relaxer, une fois par semaine, et ainsi découvrir quelques méthodes qu'ils pourront réutiliser : massage, relaxation, yoga, arts martiaux, respiration et balade en nature. Chaque enfant peut choisir la voie qu'il préfère pour trouver l'apaisement dans son rythme de vie effréné.

Laurie :
Activité musicale et chant.

Cette année, les enfants ont l'occasion de développer leur oreille musicale, avec un projet autour du chant et de la musique. Chez l'enfant la musique éveille différentes zones du cerveau, liées au langage et à la réflexion. Cela demande de la dextérité, de la coordination et renforce la capacité de concentration. Tout au long du projet, les enfants peuvent découvrir de nouveaux instruments ainsi qu'apprendre de nouveaux chants. Le but étant de sensibiliser les enfants à cette belle discipline et de leur transmettre de nouvelles connaissances.

Stéphane (La Marelle Limousine) :
Jeux de société, pour découvrir différents univers.

Le Moyen Âge :

L'envie de faire découvrir cette grande période de notre histoire, par le biais de la musique. On cuisine du pain d'épice, nous explorons le Château de Guédelon. Il y a aussi les chevaliers célèbres, mais aussi des jeux modernes ou médiévaux, et quelques activités manuelles.

Le Japon :

Je fais découvrir le Japon et ses diverses facettes, entre modernité et tradition, à travers diverses activités, les mangas, une initiation au japonais, une fresque Kaméhaméha, l'origami, des jeux, de la JPOP (genre de musique japonaise).

Le Monde des Dragons :

Sont-ils méchants ou gentils ?

Aux enfants de choisir et de créer le leur !

Mais d'ailleurs, d'où viennent-ils ?

Les enfants les découvrent avec des lectures, des coloriages, des jeux, des dessins articulés.

Gaylor :
Le judo avec ses valeurs, mais aussi d'autres arts martiaux.

Pour les plus petits, des jeux de motricité, apprentissage de la chute et jeux de position.

Pour les plus grands, parcours de motricité, apprentissage de la chute, jeux de position et découverte d'une des techniques de judo, debout et sol.

En plus des jeux, j'essaye de leur transmettre quelques valeurs du judo qui sont le code moral : courage, sincérité, honneur, contrôle de soi, amitié, politesse, modestie, respect. L'idée est de faire en sorte qu'ils essaient de l'appliquer pendant les TAP, mais aussi à l'extérieur (exemples : à l'école ou à l'accueil de loisirs). Je leur demande ce que signifient pour eux toutes ces valeurs ; nous en discutons pendant 2 ou 3 minutes.

Isabelle (Bigoudi) :
Expression, Les "Zaminos" et nous ...le clown.

Á travers cet atelier, nous allons parler des animaux et de la nature. Apprécier toute la nature qu'il y a autour de nous. Tout cela avec des contes d'ici et d'ailleurs ... Puis le yoga des animaux, pour la concentration et la respiration. Les histoires et observations de chacun et le parallèle avec les humains. Des ateliers nature. Et enfin, en réalisant une marionnette animale, uniquement avec des éléments naturels et du recyclage. Alors... une histoire théâtrale collective autour de la nature prendra forme avec les marionnettes réalisées.

Emma :
« Je te raconte une histoire ».

Qui dit nouvelle année dit nouveau TAP. Á travers ce TAP, les enfants sont sensibilisés à la lecture sur des histoires qui parlent de sujets qu'ils connaissent, côtoient ou vivent (l'amitié, les rêves, les émotions, le respect, etc). Ils peuvent en parler, puis ensuite illustrer sans être jugés.

Ce TAP leur permet également de se poser, d'être dans le calme, après une journée d'école. Il leur apporte une pédagogie sur le discernement, la délibération et la communication.

Annie, pour les petites sections maternelles :
Arts plastiques (après les vacances de février).

En arts plastiques nous manipulons des formes à travers la peinture.

Ce temps d'activité permet aux petites sections de donner libre cours à l'expression de leur créativité, dans un cadre donné. Pour cela, plusieurs outils : crayons, fusains, brosses, pinceaux, pinceaux fins, couteaux à peindre, fourchettes, éponges, cartons, cotons tige, bouchons, sont proposés progressivement sur différents supports. Á travers des actions et des matières différentes, les enfants peuvent s'exprimer avec la gouache, l'encre, la peinture à l'œuf, les pigments, les collages, la craie, la colle, le sable. Un temps de parole, au début et à la fin de chaque séance, permet de préparer et de conclure cet espace. Chaque enfant participe au nettoyage et au rangement. Á la fin de l'année, une réalisation collective est proposée. Plus contraignante, car il est alors nécessaire de partager l'espace, de respecter l'avis des autres, elle permet de se servir de toutes les techniques utilisées. Cette réalisation, mise en valeur, ornera, un temps, le mur du restaurant scolaire.

Repas des aînés

Le samedi 10 décembre 2022, l'équipe municipale a organisé le repas de Noël des Aînés de la commune. 80 Solignacois et Solignacoises étaient inscrits.

Après un apéritif ponctué par les discours d'Alexandre Portheault, d'Annick Morizio, et une intervention de la gendarmerie, les convives ont dégusté le repas préparé par le chef du restaurant "l'Instant Gourmand" de Saint-Maurice-Les-Brousses et son équipe.

Durant le repas, l'atelier chant du "Foyer des Aînés" a interprété quelques chansons de son répertoire.

La journée festive s'est terminée avec l'animation proposée par les Baladins du Limousin.

M. Portheault et son conseil municipal sont ravis d'avoir pu renouer avec cette tradition des fêtes de fin d'année après deux années empêchées par les conditions sanitaires.

Début Janvier, l'équipe municipale a distribué 77 colis de fêtes préparés par la société Laredy de Saint-Yrieix-la-Perche.

56 colis simple et 21 colis double ont été remis aux habitants de plus de 70 ans pour commencer l'année en dégustant de bons produits régionaux.

Cette année encore, les Solignacois et Solignacoises ont été généreux car 17 d'entre eux ont fait don du montant de leur colis simple et 10 de leur colis double au CCAS de la commune.

Ces moments de partage sont toujours un plaisir...

C'est pourquoi nous vous invitons dès à présent à vous inscrire à "la Conviviale des Aînés", organisée le samedi 10 Juin 2023 à partir de 15h pour profiter d'un moment de convivialité.

Un coupon d'inscription est présent dans ce bulletin municipal.

Départ d'Aude

Après, entre autres expériences, un poste à la Direction des Ressources Humaines de la mairie de Limoges, Aude fait son entrée à la mairie de Solignac en 2010, en tant que stagiaire, puis adjoint administratif. Elle continue à gravir les échelons, puis remplace Danièle Nouhaud en 2019 suite au départ en retraite de celle-ci.

Elle a su prendre sa place au sein de l'équipe en faisant preuve de rigueur, de professionnalisme et de joie de vivre.

Son investissement dans la commune s'est également manifesté par sa forte implication dans le club de football de Solignac.

En Novembre 2022, Aude nous quitte pour rejoindre sa Corrèze d'adoption où l'attend un poste dans une communauté de communes.

Isabelle Gros lui succédera à partir du 1er février.

Nous présentons à Aude tous nos vœux de réussite pour sa nouvelle vie et souhaitons la bienvenue à Isabelle.

État Civil

NAISSANCES

TRÉDOULAT Noah Yannick Francis :
le 17 octobre 2022, 57 route de la Reynie

LAUCOURNET Léon Marcel Jules :
le 16 septembre 2022, 128 avenue Saint Éloi

DÉCÈS

FOURGEAUD Claude :
18 août 2022, 2 rue de l'Abbaye.

MARIAGES

HECTOR Ariane Hélène et MATHOUT-BERLAND Nicolas Pierre Claude :
le 6 août 2022, 14, allée du moulin de Combesse

Téléthon

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), le club des Aînés, Solignac en balade et l'Éronce, le judo et le Lions Club ont répondu présents à la journée téléthon qui s'est déroulée le dimanche 11 décembre au moulin de Solignac.

Des gâteaux confectionnés par les Aînés et le Conseil de Sages, vendus par le CMJ, des boissons chaudes et froides ont permis aux randonneurs de partir d'un bon pied, par cette matinée glaciale, pour une balade de 9 km.

Pendant ce temps, le CMJ tenait son stand de « bric à brac » et le Lions Club vendait des billets de loterie.

L'après-midi, des démonstrations de judo ont occupé les lieux avec la participation de Cyril Jonard, champion paralympique de judo.

Mais avant ce jour, le comité de jumelage avait anticipé en récoltant des fonds pour le téléthon lors de son repas belge du 19 novembre.

La recette de cette opération téléthon a été de 1 424,26 €.

Nouveautés

GRAPHOLOGUE

Qui suis-je ?

Habitante de Solignac et enseignante depuis 15 ans, je suis spécialisée en art-thérapie et sur les troubles dys. Durant ma carrière d'enseignante, j'ai très souvent rencontré des élèves ayant des difficultés avec l'écriture (difficulté à se relire, douleurs, grande lenteur, honte de ses productions...). L'envie de les faire progresser et de les aider m'a amenée à devenir graphopédagogue.

En juillet 2022, je suis devenue certifiée en graphopédagogie auprès de l'association 5 E (Enseignement de l'Ecriture pour Elèves, Etudiants et Enseignants) et j'ai ouvert mon cabinet en septembre 2022, sur la commune.

Qu'est-ce-que la graphopédagogie ?

La graphopédagogie permet l'apprentissage ou le réapprentissage guidé de l'écriture. Elle remédie aux différentes difficultés d'écriture par une méthodologie personnalisée : la posture, la tenue du crayon, la position de la feuille, la formation des lettres. Les outils utilisés doivent permettre à chacun d'acquérir une aisance afin d'écrire lisiblement, rapidement et sans douleurs.

Á qui s'adresse la graphopédagogie ?

Elle s'adresse à tous ! Aux enfants scolarisés en primaire (dès 6 ans), aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants, aux adultes, aux élèves avec des troubles dys, TDA/H (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) et haut potentiel, aux gauchers comme aux droitiers.

Je reçois sur rendez-vous, dans mon cabinet, toute personne rencontrant des difficultés avec son écriture (problèmes de lisibilité, de douleurs, d'inconfort, de lenteur, accidents de la vie (A.V.C) ...)

Concrètement comment ça marche ?

La graphopédagogue apporte des solutions grâce à des exercices ludiques et variés. Un programme personnalisé est élaboré en fonction de l'âge et des difficultés mises en évidence lors de la première séance. La rééducation est ensuite ajustée à chaque séance en fonction des progrès observés.

Une rééducation nécessite en moyenne 6 à 8 séances d'1 heure, espacées toutes les 3 à 4 semaines.

Concernant les enfants, la participation d'un parent pendant chaque séance est nécessaire.

L'implication est indispensable pour la réussite d'une rééducation.

Cathia Boucheron -
Jeux d'écriture
39 rue de Leygat,
87110 Solignac
Tel : 06 60 70 80 21
https://jeux-decriture-cathia-boucheron.business.site

Facebook :
Jeux d'écriture

SAFTI

Franck
FILLEUL
Conseiller indépendant en immobilier

06 67 21 25 28
franck.filleul@safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 903 081 503 - RSAC de LIMOGES

www.safti.fr

Sortie

THÉÂTRE

« Comme s'il en pleuvait », tout un programme pour la pièce de théâtre que nous proposera la compagnie « Le grenier à sel » le 25 février 2023 à la salle des fêtes de Solignac.

De quoi s'agit-il ? Un couple découvre un soir de l'argent dans son salon. D'où vient cet argent ? Tous les jours des billets de banque apparaissent, de plus en plus nombreux, comme s'il en pleuvait. Cette richesse soudaine est-elle une chance ou une malédiction ? Une comédie désopilante sur l'argent qui rend fou.

Alors, si vous aimez rire, venez les applaudir !

Régulation pigeons

Comme chaque année, la commune a renouvelé « l'opération pigeons » en partenariat avec la FDGDON. Elle a eu lieu entre le 11 septembre et le 10 novembre. 150 pigeons adultes et 52 jeunes ont été capturés.

Merci aux habitants qui autorisent le piégeage sur leurs propriétés.

Si d'autres personnes sont intéressées par la capture de pigeons à leur domicile, elles peuvent se manifester auprès du secrétariat de la mairie.

Limoges Métropole

LIMOGES MÉTROPOLE RELANCE LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO POUR 2023

Á la sortie du confinement de 2020, l'État et les grandes collectivités urbaines du pays avaient lancé plusieurs aides à l'acquisition de vélos et vélos électriques. Les aides de l'État ont été prolongées en 2023 et Limoges Métropole vient d'annoncer la relance de son opération locale pour l'année à venir, à compter du 1er janvier.

En 2020, la première opération d'aide financière à l'acquisition d'un vélo par la communauté urbaine de Limoges avait été couronnée de succès avec plus de 400 dossiers déposés. Á partir du 1er Janvier Limoges Métropole renouvelle donc cette opération qui peut donner droit à une aide allant jusqu'à 450€ pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion.

Les aides sont variables selon le type de vélo :

- 150€ pour un vélo classique, un VTT ou un vélo pliant, neuf ou d'occasion,
- 300€ pour un vélo ou VTT à assistance électrique, neuf ou d'occasion,
- 450€ pour un vélo cargo classique ou à assistance électrique, neuf ou d'occasion.

Pour pouvoir bénéficier de ses aides, il vous faut :

- être habitant de Limoges Métropole,
- justifier d'un revenu fiscal de référence par part inférieur à 21 470€ (contre 14089 € max pour les aides de l'État)
- acquérir votre vélo chez l'un des 5 vélocistes partenaires de l'agglomération.

Limoges Métropole
Communauté urbaine

A noter que l'aide de Limoges Métropole est plafonnée à 25% du prix d'achat, est applicable une seule fois par foyer et ne concerne ni les vélos de course, ni les vélos de piste. Elle peut en revanche être cumulée avec les aides de l'État pour l'achat d'un vélo électrique.

Pour plus d'informations :
sur l'aide de Limoges Métropole, rendez-vous sur le site de la communauté urbaine,
sur les aides nationales à l'acquisition d'un vélo électrique dans le cadre du « Plan vélo », rendez-vous sur le site du Ministère de l'Économie.

© Ministère des Transports

Limoges Métropole
Communauté urbaine

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

GUICHET HABITAT énergie

Limoges Métropole

Comment passer à l'action ?
Par où commencer ?
S'y retrouver parmi les aides et dispositifs existants ?

Le Guichet Habitat Énergie de Limoges Métropole, interlocuteur unique et neutre, est là pour vous accompagner dans votre projet.

Le Guichet Habitat Énergie, le service public de la rénovation énergétique est à votre écoute.

Conseils et accompagnement personnalisés

Projet de rénovation adapté

Appui au montage de dossiers d'aides financières, *mobilisables sous conditions de ressources*

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les habitants de Limoges Métropole peuvent s'adresser gratuitement au Guichet Habitat Énergie.

Les conseillers du Guichet Habitat Énergie vous accueillent **uniquement sur rendez-vous.**

Lundi au vendredi • 9h > 12h / 14h > 17h
habitat-prive@limoges-metropole.fr

limoges-metropole.fr
0 800 003 625
LIMOGES MÉTROPOLE HABITAT

GUICHET HABITAT énergie
Limoges Métropole

Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière

Le Comice Agricole s'est déroulé à Saint-Hilaire-Bonneval le samedi 26 Mars 2022. Après deux années sans pouvoir organiser notre manifestation, c'est avec une grande joie que tous les membres du Syndicat d'élevage se sont mobilisés pour vous proposer un bel évènement.

Le concours de la race bovine Limousine a accueilli 22 éleveurs et 103 animaux. Les éleveurs étaient ravis de pouvoir enfin se retrouver et de montrer les plus beaux spécimens de leurs élevages. Le beau temps, combiné à une très belle exposition de vieux tracteurs, a attiré de nombreux visiteurs.

Le repas de midi organisé par les Jeunes Agriculteurs de Pierre-Buffière a été un franc succès.

Nous tenons à remercier tous nos fidèles bénévoles, les éleveurs, les Jeunes Agriculteurs, le GVA et les GVAF, Monsieur Chillou et la municipalité de Saint-Hilaire-Bonneval qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 Mars 2023 à Pierre-Buffière pour la Journée des Viandes Limousines avec le comice agricole et la vente de viande, d'autres animations sont en préparation.

Le Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière, son président et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Association Grandir Ensemble Burkina

« UN ENFANT, UN AVENIR »

Parrainer un enfant issu d'une famille pauvre pour qu'il soit scolarisé, c'est lui permettre d'envisager un avenir heureux. L'association AGE-Burkina gère les parrainages à Gourcy, ville située au nord-ouest du Burkina-Faso, région où le terrorisme est actuellement menaçant. Mais les burkinabés sont courageux et, malgré les risques, les écoles fonctionnent. Les trois burkinabés qui gèrent bénévolement l'association sur place (ils travaillent à la direction régionale de l'enseignement), viennent d'inviter les nouvelles autorités locales à une réunion avec la centaine d'enfants parrainés et leurs parents pour leur faire connaître l'association ; les autorités ont félicité les membres de l'association pour leurs actions et leur ont promis soutien et aide.

L'association existe depuis 2007 et nous avons déjà plusieurs étudiants, dont deux terminent la médecine. PARRAINER UN ENFANT, c'est offrir à un enfant vulnérable la possibilité de transformer positivement la trajectoire de sa vie. Votre parrainage peut changer la vie d'un enfant.

Le parrainage comprend aussi une aide alimentaire (mil, riz, huile) que l'association distribue chaque mois aux enfants. L'association a profité de la réunion pour faire cette distribution devant les autorités. Sur la photo on voit un membre de l'association remettre sa dotation à un enfant parrainé.

Pour parrainer :
Faire la demande à l'association soit par voie postale :
AGE Burkina, 3 avenue du 11 novembre 87110 Solignac soit par mail :
agelimoges@gmail.com

Pour connaître l'association AGE-Burkina : voir le site http://association-age-burkina.jimdo.com
ou venir à la prochaine Assemblée Générale d'AGE qui aura lieu le samedi 25 mars 2023 à 15 h au Moulin de Quatre à Solignac, où nous vous accueillerons avec plaisir.

Foyer des aînés

Notre association a suspendu son activité pendant la période des fêtes de fin d'année car pendant cette période les aînés sont généralement très mobilisés : aînés, oui, mais toujours jeunes et qui le restent par le contact des enfants, petits-enfants et parfois plus !

Et maintenant les rencontres ont repris avec de nouveaux arrivants : séances de jeux le jeudi après-midi, atelier chant le mercredi, sorties selon les possibilités.

Nos nouveaux vous diront l'accueil reçu, l'amitié rencontrée, les bons moments passés ensemble. Alors venez nous rejoindre, nous vous attendons.

L'année nouvelle n'en est qu'à ses débuts, alors nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux.

La présidente du Foyer des Aînés,

Josette Laffitte

Comité de jumelage

Le Comité de jumelage continue ses activités. Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, « la soirée belge » s'est tenue le samedi 19 novembre dernier.

82 personnes ont répondu à notre invitation dont des adhérents des associations « La Ballade », « Les Baladins », « Le Club de l'Amitié » et bien sûr du « Comité de Jumelage » ainsi que des habitants de Solignac ou de communes voisines. C'était une bonne participation.

Le but de ces soirées à thème, tel que nous les organisons, n'est pas l'accueil de nos jumeaux, mais c'est de passer un bon moment de convivialité avec des locaux : membres du comité, associations avec lesquelles nous collaborons, habitants de Solignac et de communes voisines, personnes intéressées par le jumelage, etc...

Nos jumeaux belges n'étaient pas présents physiquement mais Christian, membre du Conseil d'Administration et bénévole en tout genre, avait préparé un diaporama sur la rencontre à Stavelot en juillet dernier, pour le 20ème anniversaire. Nous

bons moments du passé.

Certains participants, ce soir-là, se sont revus avec leur famille d'accueil

REPAS ANNONCÉ POUR LA SOIRÉE

- Apéritif et Amuse-bouche
- Boulets liégeois / frites
- Fromages
- Gaufres liégeoises / buffet de desserts

Pour l'apéritif, nous avons servi une spécialité belge du « ZIZI-COIN-COIN » (à base de Cointreau et de jus de citron). La commande avait été faite à un couple belge de passage en Limousin. Nous avons levé le verre à « l'AMITIÉ », «LA PAIX », « LA FRATERNITÉ » de nos peuples, en ayant une forte pensée pour nos jumeaux.

Pour le repas, des membres du comité se sont transformés en cuisiniers, cuisinières pour réaliser les boulets liégeois et la cuisson des frites. Les amuse-bouche et le buffet de desserts ont été réalisés par les bénévoles du comité de jumelage. Seules les gaufres ont été achetées.

Bravo à tous pour la réussite.

Lors de cette soirée, nous avons contribué à l'opération « TELETHON » en organisant une tombola dont la recette leur était destinée. C'est donc la somme de 383 € qui a été collectée et reversée. Une précision, les lots de la tombola ont été offerts par des commerçants de Solignac et des bénévoles du comité de jumelage. Un grand merci à eux.

Dans le cadre de notre jumelage européen, nous nous étions rapprochés de « La Maison de l'Europe ». Cette dernière nous ayant remis des documents sur l'Europe : « À la découverte de l'Europe », « l'Europe en jeux », « Voyager en Europe », etc.... nous avions fait un petit stand à destination des participants au repas

intéressés.

Des membres de l'association « Les Baladins » ont animé les moments creux de la soirée avec des danses, des chants : belle ambiance. Nous les remercions pour leur agréable prestation.

Merci à tous pour la très agréable soirée

Nous avons fêté les 20 ans du jumelage à Stavelot du 1er au 5 juillet dernier.

L'anniversaire retour à Solignac est prévu du 17 au 21 mai 2023 ou du 18 au 22 mai 2023.

Réservez ces dates et venez nombreux nous rejoindre pour fêter l'événement. Nous aurons également besoin de familles d'accueil, de bénévoles. Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir.

Maza'val

L'Association des Parents d'Élèves des 2 écoles Maza'val s'est redynamisée cette année, en accueillant de nouveaux parents au Conseil d'Administration lors de son Assemblée Générale de rentrée en Octobre.

Maza'val a pu renouer avec une vraie fête de Noël cette année, en proposant Chocolats et Sapins à la vente, un coin gourmand grâce à la participation des pâtissiers bénévoles (merci à eux !).

L'association offrait un stand de maquillage et de réalisation de coloriage à destination des aînés de notre village.

L'an prochain nous souhaitons associer encore mieux les habitants et associations du village et remercions de leurs présences le Lions Club, le Conseil de Sages et l'association des aînés.

La traditionnelle venue de notre Père Noël préféré a créé des embouteillages, de belles photos et surtout de chaleureux souvenirs !

Le printemps se prépare avec une jolie tombola, merci d'accueillir les enfants qui viendront toquer aux portes, toujours dans le but de leur offrir des activités scolaires pour que leur enfance à Solignac soit ponctuée de sports, de loisirs et de culture !

L'équipe de Maza'val

Graines de culture

GRAINES DE CULTURE DE LA BRIANCE A REPRIS AVEC ENTHOUSIASME SES ACTIVITÉS EN 2022.

Les enfants de l'école Joseph Mazabraud ont pu accrocher les poèmes qu'ils ont créés dans les arbres de la place Georges Dubreuil pour leur plus grand plaisir. Ils ont également été invités aux ateliers créatifs de Pâques et de Noël les 2 avril et 10 décembre, ainsi qu'à un atelier de créations de peintures sur soie le 21 mai.

La fête de MÉLI MÉLO de la Briance dont le succès n'est plus à faire a reçu de nombreux visiteurs.

L'association a organisé à Solignac la présentation d'une soirée composée de sketchs et chansons puis d'une pièce de théâtre très drôle !

à refaire sans aucun doute ! **Le bureau**

Judo club

Après la pause estivale, le Judo Club Val de Briance a fait sa rentrée au mois de septembre dernier.

Nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux adhérents, surtout chez les micro-poussins, notamment grâce aux différentes actions menées par notre entraîneur Gaylor au sein des écoles du Vigen et de Solignac, mais aussi à la suite de l'organisation du forum des associations.

Nous avons participé au Téléthon, organisé par la ville de Solignac et nous avons accueilli exceptionnellement le judoka multi-médaillé handisport Cyril Jonard, qui nous a fait profiter d'une magnifique démonstration de judo en compagnie de Gaylor. Cette manifestation a également été l'occasion pour nos jeunes judokas de nous montrer leur talent.

Le JCVB a pu briller sur les podiums des dojos voisins en glanant de nombreuses médailles depuis la reprise de la saison. Preuve que la qualité de l'entraînement et l'engagement des judokas sont grands.

Parallèlement aux cours de judo, nous proposons des cours de Taïso. Cette discipline vise, par des exercices physiques, à améliorer l'endurance, l'équilibre, la coordination générale des membres. Le Taïso s'adresse à toute personne à partir de 16 ans souhaitant entretenir sa condition physique par des cours collectifs et conviviaux. N'hésitez pas à venir essayer ce sport avec nous le jeudi soir de 19h15 à 20h15 au dojo de Solignac.

Enfin, nous tenons à remercier la municipalité pour ses différents soutiens mais aussi tous les bénévoles et parents qui œuvrent pour le bon fonctionnement du club.

Le Bureau du JCVB

Briance-Loisirs, Section Danse

Avec une petite appréhension quant au nombre de personnes qui allait assister aux cours, ceux-ci ont repris le 13 septembre 2022 avec une bonne surprise pour le nombre de danseuses et de danseurs présents. Après une période « covid » difficile pour toutes les associations, Briance-Loisirs Danse a retrouvé ses effectifs, même un peu en augmentation.

Nous dansons à la salle des fêtes de Solignac, les mardis suivant un planning établi. L'enseignement est assuré par Marie Magdziak qui sait faire apprécier les enchaînements, même si ceux-ci sont un peu difficiles au premier abord. L'association assure trois cours différents.

- 18 H 00 à 19 H 00 : Niveau Intermédiaire avancé.
- 19 H 00 à 20 H 00 : Danse en ligne
- 20 H 00 à 21 H 00 : Mix débutant et intermédiaire.

La moyenne des effectifs par cours est de 28 personnes, le cours Danse en ligne attire beaucoup plus les filles, et dans les autres cours les effectifs féminin et masculin sont à peu près équilibrés. Tout se passe dans une ambiance conviviale, ce qui n'empêche pas de la concentration permettant de mémoriser ce que les pieds doivent faire.

Les séances reprennent le 10 janvier et il n'est pas trop tard pour joindre à nous.

Le bureau vous souhaite une très belle année à tous ses adhérents actuels et futurs.

Pour tous renseignements :
Appeler le 06.44.36.73.69

Les Baladins

« Lo bonjorn a tots, los dansaires do Solenhac, vos disi bona annada e bona santat ! »

(Le bonjour à tous, les danseurs de Solignac, vous disent bonne année et bonne santé !)

Les Baladins du Limousin vadrouillent par monts et par vaux. Ils s'enracinent doucement dans l'histoire et le paysage de leur village d'accueil, Solignac.

Les Baladins remercient les partenaires privés pour leurs contributions sans contrepartie, mais aussi les partenaires publics : le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et la ville de Solignac. Ils sont une aide précieuse et, au-delà de l'aspect matériel ou financier, c'est un soutien moral important pour la vie associative de la troupe. Inscrite pour perdurer, il est certain que l'aventure des Baladins reposera sur l'engagement de tous les acteurs publics et privés…

Les Baladins colportent la culture des paysans d'autrefois. Par leurs costumes, chants, danses et musiques d'hier, ils portent haut l'image du pays de Solignac, du territoire Haut-Viennois et de la province du Limousin.

« Les Baladins, c'est aussi vous chers lecteurs ! » chacun d'entre vous a sa propre histoire de famille à raconter, de ses aïeux, savoir d'où l'on vient c'est aussi construire son avenir : vous en êtes les promoteurs de nos belles traditions… Les Baladins ne sont que des passeurs d'histoires, descendants des troubadours. Leurs attaches ancestrales avec la terre les incitent à transmettre les arts et traditions populaires limousines. La culture et les valeurs des gens d'autrefois sont aussi celles d'aujourd'hui et seront celles de demain…

Nous avons à cœur de remercier les dirigeants organisateurs et bénévoles, sans qui rien ne pourrait avoir lieu. D'ores et déjà il faut anticiper, cliquer sur le smartphone pour de nouveaux contacts ou reprendre le bâton de pèlerin à la recherche de sorties inédites. Agenda 2023 : 7 janvier animation Vœux et galette des Rois au centre des Ainés de Cognac-La-Forêt, 22 janvier Le Vigen Assemblée Générale ordinaire, 25 janvier participation aux Ostensions de Saint-Junien, 04 mars déambulation au Salon International de l'Agriculture à Paris, 16.17.18 août 2023 Autrefois Challans (Vendée)…

Pour donner une suite à l'agenda, au précédent bulletin et à la période estivale clémente, c'est dans un automne revêtu de ses belles couleurs que les Baladins ont concrétisé quelques autres prestations, Saint-Priest-sous-Aixe (fête de la châtaigne), Cussac « Din lou Pélou », Chalut « Le Nid », Solignac (soirée avec le Comité de jumelage), Saint-Martin-le-Vieux (Marché de Noël de la Ferme de Sargnat), le repas des Aînés à Solignac, l'animation de « Delta plus » à Panazol et autres escapades. Les frimas de l'hiver nous rappellent aussi les traditionnelles fêtes de fin et début d'année, Noël, Saint Sylvestre, les Rois, la Chandeleur, etc… où la troupe des Baladins est déjà impliquée…

« bona annada e bona santat!
Amistats à tots do Solenhac ! »

André Jacques MAUGEIN
Président des Baladins du Limousin
Tel. : 06 82 97 44 67 / 06 26 11 32 13

l'Éronce

LA TÊTE ET LES JAMBES POUR DES CHEMINS DE VIE

L'équipe de bénévoles de l'éronce n'a pas chômé (mais plutôt « déchaumé ») depuis la création de l'Association début 2021. Les résultats sont probants. Notamment, de très nombreux promeneurs, ou tout simplement usagers, fréquentent avec bonheur et, pour certains, régularité, le premier chemin ouvert entre Leygat et le Bourg, lequel a même retenu cette année l'attention du service départemental de randonnées pédestre dont les instructeurs travaillent sur son classement au PDIPR en tant que variante et raccourci de la boucle de La Borie.

Le deuxième chemin rural, débroussaillé, déferraillé aussi (plus d'une tonne de déchets métalliques extraite !), éroncé bien sûr mais surtout sélectivement déboisé, permet, depuis début mai, d'atteindre, à partir de la route de Villebon au niveau de Lescure, les bords de la Briance et de pousser sa balade jusqu'à une ancienne plage qui était restée inaccessible pendant près d'un demi-siècle.

Enrichie de trois nouveaux bénévoles qui ont rejoint l'association depuis la reprise des travaux en octobre 2022, l'équipe d'éronceuses et éronceurs termine la réouverture de 700 m d'un chemin rural des plus pittoresques (et redevenu utilitaire pour le transit des bovins) qui contourne Villebon par l'ouest, jusqu'à la route du Cheyrol au niveau du ruisseau éponyme.

Mais le choix des chemins à réhabiliter, leur calibrage, le respect des plantes sauvages, des arbustes spontanés, des essences d'arbres à privilégier et l'ouverture de vues sur le paysage ne sont pas que des questions de bras, de jambes, d'outillage … et d'organisation !

« Savoir pour comprendre, comprendre pour aimer, aimer pour prévoir, prévoir pour agir et agir pour le mieux » est une citation antique qui -même améliorée-, de Socrate à nos jours en passant par Auguste Comte et bien d'autres, traduit bien la stratégie raisonnée de l'éronce pour avancer vers l'utile et l'aménité durable.

Ainsi, pour parfaire collectivement son savoir et sa connaissance des milieux naturels et du paysage, tout en renforçant sa solidarité et l'amitié qui en fait la force, l'équipe de bénévoles a participé à deux événements inoubliables.

Le 15 octobre dernier,

c'est Anthony Virondeau, ornithologue professionnel à la LPO, qui a eu l'amabilité de nous offrir une demi-journée passionnante d'observation des oiseaux et d'explications captivantes sur toutes les espèces qui nous entourent et nous ravissent au quotidien. Anthony reviendra nous faire découvrir les migrateurs au printemps, à leur retour sur nos terres. La connaissance des oiseaux et de leur mode de vie et de nidification, est un préalable au respect de la nature que nous avons à modifier, même insensiblement.

Le 18 novembre, moyennant un déplacement plus long au jardin de Val Maubrune, en Creuse, mais en étant récompensée par la visite commentée de ce lieu d'exception labélisé « jardin remarquable », l'équipe a procédé à des exercices de nettoyage et débroussaillage sélectifs d'un sous-bois. En quelques heures, nous avons eu le bonheur -et le courage- de rendre accessible et visible un espace arboré qui s'articule autour d'un chaos rocheux et des chênes, hêtres et châtaigniers remarquables. Ce milieu naturel, désormais de très haute qualité paysagère, constituera une extension de la promenade de plusieurs milliers de visiteurs de ce jardin de Val Maubrune, propriété de Thérèse Thibault Lemaignan, créé et entretenu par elle depuis 25 ans. Ce moment d'observation, de création et de partage, a été agrémenté par un repas chaleureux pris en commun dans la maison de Thérèse.

Voilà donc un point sur les activités de notre association qui œuvre en conscience au bien être de nos concitoyens, amoureux de la nature, de la promenade et la découverte.

L'éronce.

Amicale bouliste

L'Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen tient à vous informer de son activité sportive de sa saison.

Le club tient à remercier nos sponsors: le Jardin de Plaisance et MC Consult, ainsi que les mairies du Vigen et de Solignac, ce qui nous a permis de prospérer en investissant dans un éclairage du terrain du Pont Rompu ainsi que pour l'organisation de toutes nos activités.

Notre site internet ne fait que grandir lui aussi.

Nous avons été présents sur une dizaine de championnats départementaux où chaque licencié a fait de son mieux afin de représenter notre club.

Concernant les championnats inter- clubs, l'équipe 1 se classe 2ème de sa poule et l'équipe 2, 7ème.

Tout au long de la saison, se sont déroulés les concours officiels de la FFPJP, notre club a participé à une dizaine de 1/2 finales ou finales.

Le club était engagé en coupe de France, sur le terrain du Pont Rompu où nous avons perdu d'un point contre l'équipe de Pana Loisirs et perdu en coupe de la Haute-Vienne contre la sympathique équipe de Châteauneuf-la-Fôret, malgré de très belles parties, mais c'est la loi du sport !!!!!

Le jeudi 7 Juillet, a été organisée sur le terrain du Vigen avec le comité du sport adapté de la Haute-Vienne (une première pour notre département) la présentation de la Boccia avec une cinquantaine de participants.

Le 25 octobre avait lieu notre concours de belote où 58 équipes étaient présentes dans une ambiance sympathique. Merci à tous ceux et celles, licencié(e)s et conjoint(e)s qui ont contribué à cette réussite.

Le 1er novembre 2022, s'est déroulé le concours officiel féminin de notre club (une première sur le département), au boulodrome du Moulin Pinard à Limoges où une soixantaine d'équipes de la Haute-Vienne et départements limitrophes était présente. Ce fut un réel succés et les participants ainsi que les supporters nous ont fait part de leurs remerciements et encouragements.

Souvenir d'une partie de nos membres ayant consacré leur temps et leur énergie juste avant le déjeuner bien mérité. (il y a des absents sur la photo).

Pour cette année 2023, le club repart avec un nouveau bureau sans oublier de remercier Christophe pour ces 3 années passées en tant que Président.

Président : Pascal Theys
Vice Président : Jean-Pierre Giry
Secrétaire : Christian Tuyéras
Trésorier : Michel Pécout
Trésorier adjoint : Frédéric Benhaim

Il y aura une équipe engagée en championnat 4ème division.

À noter 2 départs et 2 nouvelles arrivées pour le plus grand bonheur de tous.

Tout au long de l'année auront lieu des concours internes et des concours sur invitation ainsi que d'autres manifestations à définir.

Vivons cette nouvelle année avec partage et bonne humeur pour le plaisir de tous.

Nous vous souhaitons une excellente année.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à consulter notre page facebook https://www.facebook.com/amicaleboulistesolignaclevigen ou notre site internet www.absv.fr

Tennis Club

La saison tennistique a redémarré depuis le mois de septembre, avec les cours collectifs puis les premiers championnats par équipes adultes, féminines et masculines.

L'équipe féminine a atteint la finale de la coupe Hervy, mais n'a malheureusement pas réussi à remporter le trophée.

En novembre et décembre, ce sont les filles et garçons 15/18 qui ont joué 4 rencontres contre des équipes du secteur et de Corrèze. Nous les félicitons tous pour leurs matchs et tout particulièrement notre équipe 15/18 filles qui a remporté toutes leurs rencontres ! Bravo à elles !

Les plus jeunes commenceront les championnats plus tard dans l'année, mais des temps de rencontres seront programmés avant. Nous prévoyons notamment une « après-midi crêpes », à la fin du mois de janvier ou début février.

Tous les adhérents ont été invités le vendredi 16 décembre au restaurant Le Quatre, à Solignac, pour le repas du club avant les fêtes de fin d'année. Merci à tous d'être venus partager cette soirée agréable. Nous n'avions pu nous réunir ainsi depuis le repas de décembre 2019, nous avons été très heureux de pouvoir reprendre cette tradition du club.

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 20 novembre. Le bureau a été reconduit pour la nouvelle saison. Nous remercions les deux municipalités pour toutes les aides apportées tout au long de l'année.

Nous profitons de ce premier article de la saison pour saluer les nouveaux adhérents 2022 et leur souhaiter la bienvenue au club.

Si vous souhaitez jouer au tennis, en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information tout au long de l'année, et notamment au printemps où de nombreux pratiquants viennent ou reviennent sur les courts.

En vous remerciant,
Pour le TC Val de Briance, Timothy Hatwell.
Contact : tcvaldebriance@gmail.com

USSV

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 malgré un contexte difficile.

L'USSV compte pour la saison 2022-2023 environ 160 licenciés soit en augmentation de 20% par rapport à la saison précédente. Cette hausse concerne essentiellement nos plus jeunes puisqu'ils sont plus de 90.

Les résultats sportifs sont satisfaisants pour l'ensemble des équipes du club, tout comme l'état d'esprit affiché tous les week-ends.

Les U7, les U9, les U13 (les deux équipes), les séniors peuvent compter sur leurs nouveaux équipements tout comme l'ensemble des licenciés du club qui se sont vus remettre un coupe-vent. Un grand merci à nos fidèles partenaires !

L'USSV a également repris ses activités associatives en participant aux marchés des producteurs et en organisant des manifestations comme notamment le noël du club. Le père noël était bien présent et a gâté les enfants avec un très joli sac à l'effigie du club. Le calendrier du club est disponible comme chaque année auprès des différents membres de notre association. 2023 sera marqué par l'organisation de nos traditionnels tournois du premier mai mais aussi par une sortie exceptionnelle pour nos U11 ET U13 : la participation à un tournoi national sur 3 jours à l'île de Ré. Environ 35 enfants sont inscrits mais aussi une cinquantaine de parents. Nul doute que ce moment sera un vrai moment de bonheur pour tous.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le club et son développement tout en attirant à nouveau l'attention sur notre manque de bénévoles. Nous avons besoin d'aide, de soutien, d'idées nouvelles, de nouvelles rencontres. Notre association reste un lieu de vie dynamique pour tous les âges et toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de temps aux autres tout en y trouvant un espace d'épanouissement personnel.

Je vous souhaite à nouveau une belle année 2023 et j'espère vous retrouver sur les bords du terrain.

Benoit Treuil
Président de l' USSV

Nos commerçants, artisans et entrepreneurs

LES COMMERCES D'ALIMENTATION

Alimentation générale Mini Market
30, Avenue Saint Éloi
horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de
7h à 13h15 et de 15h à 21h
Dimanche et jours fériés
de 8h à 13h15
Tél : 05 55 00 48 97

Établissement Brujaud
Boucherie-charcuterie-traiteur
5, rue François Perrin
Tél : 05 55 00 50 18

Ludovic Lafarge
Boucherie-charcuterie-traiteur
59, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 51 34 ou
06 83 74 06 45
ludoviclafarge87@gmail.com

Pizzaïolo - Christophe Denis
Les mardis après-midi
sur la place de Solignac
Tél : 06 81 07 63 49

Matthieu Guilliano
Boulanger – pâtissier
Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 48 67 09
www.boulangerieguilliano.com

Restaurant Le Quatre
1, place de la Briance
Tél : 05 87 41 70 65
restolequatre@gmail.com
restaurant-le-quatre.
business.site

AUTRES COMMERCES

Le Parvis
Bar – tabac – presse –
Française des Jeux – snack
Pascal Meynard
62, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 44 75 11

LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Électricité générale
Valéry Laboute
Les Gallands
Tél : 05 55 48 92 64 ou
06 83 82 83 17

Solelec
Entreprises d'électricité générale
58, Avenue Saint Éloi
Tél : 07 68 66 19 95
https://solelec87.fr

Plomberie chauffage Ets Plassard
Dépannage et installation, salle
de bain, chauffage
Villebon
Tél : 06 79 65 49 70
solignac.plomberie
@gmail.com

Allo Plomberie 87
Grégory Lemarchand
Plomberie chauffage dépannage
et installation
8, lotissement Saint Éloi
Tél : 06 70 32 78 49
alloplomberie87@gmail.com

IPS Rénovation
Isolation-plâtrerie-services
Philippe Domingues :
06 79 95 43 75
Laurent Supplisson :
06 72 71 72 11

Bâti Saint Éloi
Nicolas Merlin
Maçonnerie, restauration et
construction traditionnelle,
couverture. Restauration et
création de caveaux funéraires
Tél : 06 73 27 08 61
nicolasmerlin84@gmail.com

RPGP Façades Paulo Ramos
Isolation extérieure, bardage,
enduit, menuiserie extérieure
Tél : 06 46 30 67 79
rpgp42@gmail.com
www.rpgp-facades-isolation.fr

Solibat 87
Entreprise multiservices :
petite maçonnerie, façade,
carrelage, isolation
José Fernandves -
Les Gallands
Tél : 06 98 67 22 23
solibat87@sfr.fr

Cabinet PMLT SOLUTIONS
L'aménagement et la rénovation
Thomas Roux-Moulin de Gravataud
Tél : 06 20 91 09 17
t.roux@pmlt-solutions.fr
www.pmlt-solutions.fr

Benoît Auvray TP
Terrassement, assainissement,
remise en état du terrain, pose
de clôture
Les Belleries
Tél : 06 83 30 11 99
benoit.auvray87@gmail.com

AUTRES ENTREPRISES

Ils sont experts, créateurs, spécialistes et c'est à Solignac qu'ils ont créé leur entreprise.

Articles de pêche Legobeleur
Fabricant de leurres et accessoires
pour la pêche
Tél : 06 24 39 81 60
www.legobeleur.fr
contact@legobeleur.fr

BC Moto
Vente-réparation toutes marques
28, Avenue du 11 novembre
Du mardi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 19h
Tél : 05 55 00 57 99
Fax : 05 55 00 45 87
www.bcmoto.fr

Bouquiniste Envi2lire
Achat & vente de livres anciens
et d'occasion
Tél: 06 09 69 26 63
www.envi2lire.fr

Cabinet Riboulet, experts associés
Expertise forestière, Ingénierie,
Formation, Négociation forestière
Siège : Leygat
Tél : 05 55 32 04 19
Fax : 05 55 50 17 33
cabinet.riboulet@wanadoo.fr
www.cabinetforestier-
riboulet.com

Ceramic Forum SARL
Expertise et équipement de
la technologie céramique et
environnementale
Bert Wynbelt - La Pastorale
Tél : 06 09 61 89 35
Fax : 05 55 48 92 73
Info@CeramicForum.com

Élevage d'Acy
Centre équestre, poney-club dès
4 ans, débourrage, élevage et
vente de chevaux de sport
Les Vignes
Tél : 05 55 00 98 37
Fax : 05 55 34 74 48
eb@acl87.fr

Graphothérapeute et expert en écritures
Florence Montalescot
60, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 10 61 91 98

Solibio SARL
Fabrication et commercialisation
d'écoproduits pour la personne,
les animaux et la maison (savons,
insecticides naturels, produits
d'entretien et d'hygiène, huiles
alimentaires...)
98, av Saint Éloi
Tél : 05 55 00 63 43
Fax : 05 55 00 65 70
contact@solibio.com
www.solibio.com

LC Graph &Web
Laurent Caillaud. Création de
sites internet Développement
d'applications mobiles iOS et
androïd. Graphismes (logos,
identité visuelle, supports de
communication)
La Jouvie 87110 Solignac
contact@lcgraphandweb.com

Peintre décorateur Marc Pénicaud
65, Avenue Saint Éloi
Tél : 06 07 54 73 05
marc.penicaud@neuf.fr

HV2D Sarl
Alex Wibaud
Spécialiste de produits pour
maintenance, propreté, peintures
pour professionnels
Tél : 06 87 38 86 19
alexwibaud@hv2d.fr

Magnétiseur Guérisseur Énergéticien
Romain Bellier
30, route des Crouzettes
Tél : 06 03 59 34 56
www.magnetiseur-
hautevienne.fr

Conseillère mode
Sandrine Théveny
Tél : 06 80 91 29 81
www.captaintortue.com

Jeux d'écriture
Graphopédagogue, rééducatrice
de l'écriture
39, rue de Leygat
Tél : 06 60 70 80 21

BIEN-ÊTRE – BEAUTÉ SOIN DU CORPS

Esthéticienne Thais
3, place G. Dubreuil
Tél : 07 78 00 41 58

ÉLECTROMÉNAGER

Dépannage électroménager EURL
Olivier Bodet
54, Avenue Saint Éloi
Tél : 05 55 00 48 71
Fax : 05 55 00 59 15

SERVICES

La cabane d'Olivier
Petits travaux de jardinage,
bricolage et décoration,
manutention
Olivier Ribierre
Bois de Maury
Tél : 06 98 97 98 07
olivier.ribierre@hotmail.fr

SASU Ribierre Olivier
Aménagements paysages
extérieurs, clôtures, entretien
espaces verts
Bois de Maury
Tel : 06 98 97 98 07
Olivier.ribierre@hotmail.fr

Coaching de vie pratique
Bricolage, travaux, maison à
vendre, rangement,
informatique, gestion
Jef Gosse
Bois de Maury
Tél : 06 07 69 40 86
moncoach87@gmail.com

Asmultimédia
Assistance et service multimédia
Installation, dépannage,
formation
20, chemin de compostelle
Tel : 06 80 30 14 35
contact@asmultimedia.fr
www.asmultimedia.fr

Seb service
Débarras, déménagements
120, Avenue Saint Éloi
Tel : 09 80 96 48 33
sebastien.transport@gmail.fr
www.seb-service.webador.fr

Cours de guitare
Mélusine Granet
60, avenue Saint Éloi
Tel : 07 77 05 04 45
granet.melusine@orange.fr

Société Assistance Maître d'Ouvrage en Industrie
Laurent Massavie
Les Vignes L'Oustalet
33, av 11 Novembre 1918
Tel : 06 17 34 50 54
contact@amo-ie.fr
www.amo-ie.fr

Soligrac 2023

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

DÉCEMBRE 2022

1	J	Avent, Florence	
2	V	Viviane	
3	S	François-Xavier	
4	D	Barbara	
5	L	Gérald	
6	M	Nicolas	
7	M	Ambroise	49
8	J	Imm. Conception ○	
9	V	Guadalupe	
10	S	Romaric	
11	D	Daniel	
12	L	Jeanne F.C.	
13	M	Lucie	
14	M	Odile	50
15	J	Ninon	
16	V	Alice	
17	S	Gaël	
18	D	Gatien	
19	L	Urbain	
20	M	Théophile	
21	M	Pierre Can.	51
22	J	Fr.-Xavière	
23	V	Armand ●	
24	S	Adèle	
25	D	Noël	
26	L	Etienne	
27	M	Jean	
28	M	Innocents	52
29	J	David	
30	V	Roger	
31	S	Sylvestre	

JANVIER 2023

1	D	Jour de l'An	
2	L	Basile	
3	M	Geneviève	
4	M	Odilon	01
5	J	Edouard	
6	V	Mélaine	
7	S	Raymond ○	
8	D	Epiphanie	
9	L	Alix	
10	M	Guillaume	
11	M	Pauline	02
12	J	Tatiana	
13	V	Yvette	
14	S	Nina	
15	D	Rémi	
16	L	Marcel	
17	M	Roseline	
18	M	Prisca	03
19	J	Marius	
20	V	Sébastien	
21	S	Agnès ●	
22	D	Vincent	
23	L	Barnard	
24	M	Fr. de Sales	
25	M	Conv. S. Paul	04
26	J	Paule	
27	V	Angèle	
28	S	Th. d'Aquin	
29	D	Gildas	
30	L	Martine	
31	M	Marcelle	05

FÉVRIER

1	M	Ella	
2	J	Présentation	
3	V	Blaise	
4	S	Véronique	
5	D	Agathe ○	
6	L	Gaston	
7	M	Eugénie	
8	M	Jacqueline	06
9	J	Apolline	
10	V	Arnaud	
11	S	N.-D. Lourdes	
12	D	Félix	
13	L	Béatrice	
14	M	Valentin	
15	M	Claude	07
16	J	Julienne	
17	V	Alexis	
18	S	Bernadette	
19	D	Gabin	
20	L	Aimée ●	
21	M	Damien	
22	M	Isabelle	08
23	J	Lazare	
24	V	Modeste	
25	S	Roméo	
26	D	Nestor	
27	L	Honorine	
28	M	Romain	09

Ecombrants
Réserver en mairie 1 semaine avant la date (2m³ par foyer)

MARS

1	M	Aubin	
2	J	Charles le B.	
3	V	Guénolé	
4	S	Casimir	
5	D	Olive	
6	L	Colette	
7	M	Félicité ○	
8	M	Jean de Dieu	10
9	J	Françoise	
10	V	Vivien	
11	S	Rosine	
12	D	Justine	
13	L	Rodrigue	
14	M	Mathilde	
15	M	Louise	11
16	J	Bénédicte	
17	V	Patrice	
18	S	Cyrille	
19	D	Joseph	
20	L	Herbert	
21	M	Clémence ●	
22	M	Léa	12
23	J	Victorien	
24	V	Cath. de Suède	
25	S	Annonciation	
26	D	Larissa	
27	L	Habib	
28	M	Gontran	
29	M	Gwladys	13
30	J	Amédée	
31	V	Benjamin	

AVRIL

1	S	Hugues	
2	D	Sandrine	
3	L	Richard	
4	M	Isidore	14
5	M	Irène	
6	J	Marcellin ○	
7	V	J.-B. de la S.	
8	S	Julie	
9	D	Pâques	
10	L	Lundi de Pâques	
11	M	Stanislas	
12	M	Jules	15
13	J	Ida	
14	V	Maxime	
15	S	Paterne	
16	D	Benoît-Joseph	
17	L	Anicet	
18	M	Parfait	16
19	M	Emma	
20	J	Odette ●	
21	V	Anselme	
22	S	Alexandre	
23	D	Georges	
24	L	Fidèle	
25	M	Marc	17
26	M	Alida	
27	J	Zita	
28	V	Valérie	
29	S	Cath. de Si.	
30	D	Robert	

MAI

1	L	Fête du Travail	
2	M	Boris	
3	M	Phil., Jacq.	18
4	J	Sylvain	
5	V	Judith ○	
6	S	Prudence	
7	D	Gisèle	
8	L	Victoire 1945	
9	M	Pacôme	
10	M	Solange	19
11	J	Estelle	
12	V	Achille	
13	S	Rolande	
14	D	Mathias	
15	L	Denise	
16	M	Honoré	
17	M	Pascal	20
18	J	Ascension	
19	V	Yves ●	
20	S	Bernardin	
21	D	Constantin	
22	L	Emile	
23	M	Didier	
24	M	Donatien	21
25	J	Sophie	
26	V	Bérenger	
27	S	Augustin	
28	D	Pentecôte	
29	L	Lundi de Pentecôte	
30	M	Ferdinand	
31	M	Visitation	22

JUIN

1	J	Justin	
2	V	Blandine	
3	S	Kévin	
4	D	Fête des Mères ○	
5	L	Igor	
6	M	Norbert	
7	M	Gilbert	23
8	J	Médard	
9	V	Diane	
10	S	Landry	
11	D	Barnabé	
12	L	Guy	
13	M	Antoine de P.	
14	M	Elisée	24
15	J	Germaine	Ecombrants
16	V	J.F. Régis	
17	S	Hervé	
18	D	Fête des Pères ●	
19	L	Romuald	
20	M	Silvère	
21	M	Rodolphe	25
22	J	Alban	
23	V	Audrey	
24	S	Jean-Baptiste	
25	D	Prosper	
26	L	Anthelme	
27	M	Fernand	
28	M	Irénée	26
29	J	Pierre-Paul	
30	V	Martial	

Phases de la lune ○ Pleine lune ● Nouvelle lune

Ramassage bacs bleus

Les informations sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'éditeur. Il appartient à l'usager de s'assurer de leur exactitude.

Solignac 2023

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JUILLET

1	S	Thierry	
2	D	Martinien	
3	L	Thomas	○
4	M	Florent	
5	M	Antoine	27
6	J	Mariette	
7	V	Raoul	
8	S	Thibault	
9	D	Amandine	
10	L	Ulrich	
11	M	Benoît	■
12	M	Olivier	28
13	J	Henri, Joël	
14	V	Fête Nationale	
15	S	Donald	
16	D	ND Mt Carmel	
17	L	Charlotte	●
18	M	Frédéric	
19	M	Arsène	29
20	J	Marina	
21	V	Victor	
22	S	Marie-Mad.	
23	D	Brigitte	
24	L	Christine	
25	M	Jacques	■
26	M	Anne, Joach.	30
27	J	Nathalie	
28	V	Samson	
29	S	Marthe	
30	D	Juliette	
31	L	Ignace de L.	

AOÛT

1	M	Alphonse	○
2	M	Julien-Eym.	31
3	J	Lydie	
4	V	Jean-Marie, Vianney	
5	S	Abel	
6	D	Transfiguration	
7	L	Gaétan	
8	M	Dominique	■
9	M	Amour	32
10	J	Laurent	
11	V	Claire	
12	S	Clarisse	
13	D	Hippolyte	
14	L	Evrard	
15	M	Assomption	
16	M	Armel	●
17	J	Hyacinthe	33
18	V	Hélène	
19	S	Jean-Eudes	
20	D	Bernard	
21	L	Christophe	
22	M	Fabrice	■
23	M	Rose de L.	34
24	J	Barthélemy	
25	V	Louis	
26	S	Natacha	
27	D	Monique	
28	L	Augustin	
29	M	Sabine	
30	M	Fiacre	35
31	J	Aristide	○

SEPTEMBRE

1	V	Gilles	
2	S	Ingrid	
3	D	Grégoire	
4	L	Rosalie	
5	M	Raïssa	36 ■
6	M	Bertrand	
7	J	Reine	
8	V	Nativité N.-D.	
9	S	Alain	
10	D	Inès	
11	L	Adelphe	
12	M	Apollinaire	37
13	M	Aimé	
14	J	La Croix	
15	V	Roland	●
16	S	Edith	
17	D	Renaud	
18	L	Nadège	
19	M	Émilie	■
20	M	Davy	38
21	J	Matthieu	
22	V	Maurice	
23	S	Constant	
24	D	Thècle	
25	L	Hermann	
26	M	Côme, Damien	
27	M	Vinc. de P.	39
28	J	Venceslas	
29	V	Michel	○
30	S	Jérôme	

■ Ramassage bacs bleus

OCTOBRE

1	D	Thér. de l'E.	
2	L	Léger	
3	M	Gérard	■
4	M	Fr. d'Assise	40
5	J	Fleur	
6	V	Bruno	
7	S	Serge	
8	D	Pélagie	
9	L	Denis	
10	M	Ghislain	
11	M	Firmin	41
12	J	Wilfried	
13	V	Géraud	
14	S	Juste	●
15	D	Thér. d'Avila	
16	L	Edwige	
17	M	Baudoin	■
18	M	Luc	42
19	J	René	
20	V	Adeline	
21	S	Céline	
22	D	Elodie	
23	L	Jean de C.	
24	M	Florentin	
25	M	Crépin	43
26	J	Dimitri	
27	V	Emeline	
28	S	Jude	○
29	D	Narcisse	
30	L	Bienvenue	
31	M	Quentin	44

NOVEMBRE

1	M	Toussaint	
2	J	Défunt	
3	V	Hubert	
4	S	Charles	
5	D	Sylvie	
6	L	Bertille	
7	M	Carine	
8	M	Geoffroy	45
9	J	Théodore	
10	V	Léon	
11	S	Armistice 1918	
12	D	Christian	
13	L	Brice	●
14	M	Sidoine	■
15	M	Albert	46
16	J	Marguerite	
17	V	Elisabeth	
18	S	Aude	
19	D	Tanguy	
20	L	Edmond	
21	M	Prés. Marie	
22	M	Cécile	47
23	J	Clément	
24	V	Flora	
25	S	Catherine	
26	D	Delphine	
27	L	Sévrin	○
28	M	Jacq. de la M.	■
29	M	Saturnin	
30	J	André	48

■ Ecombrants
Réserver en mairie 1 semaine avant la date (2m³ par foyer)

DÉCEMBRE

1	V	Avent, Florence	
2	S	Viviane	
3	D	François-Xavier	
4	L	Barbara	
5	M	Gérald	
6	M	Nicolas	49
7	J	Ambroise	
8	V	Imm. Conception	
9	S	Pierre Fourier	
10	D	Romaric	
11	L	Daniel	
12	M	Jeanne F.C.	■
13	M	Lucie	●
14	J	Odile	50
15	V	Ninon	
16	S	Alice	
17	D	Gaël	
18	L	Gatien	
19	M	Urbain	
20	M	Théophile	51
21	J	Pierre Can Ecombrants	
22	V	Fr.-Xavière	
23	S	Armand	
24	D	Adèle	
25	L	Noël	
26	M	Etienne	■
27	M	Jean	○
28	J	Innocents	52
29	V	David	
30	S	Roger	
31	D	Sylvestre	

JANVIER 2024

1	L	Jour de l'An	
2	M	Basile	
3	M	Geneviève	01
4	J	Odilon	
5	V	Edouard	
6	S	Mélaine	
7	D	Epiphanie	
8	L	Lucien	
9	M	Alix	■
10	M	Guillaume	02
11	J	Paulin	●
12	V	Tatiana	
13	S	Yvette	
14	D	Nina	
15	L	Rémi	
16	M	Marcel	
17	M	Roseline	03
18	J	Prisca	
19	V	Marius	
20	S	Sébastien	
21	D	Agnès	
22	L	Vincent	
23	M	Barnard	■
24	M	Fr. de Sales	04
25	J	Conv. S. Paul	○
26	V	Paule	
27	S	Angèle	
28	D	Th. d'Aquin, Maureen	
29	L	Gildas	
30	M	Martine	
31	M	Marcelle	

Phases de la lune Pleine lune ○ Nouvelle lune ●

Les informations sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'éditeur. Il appartient à l'usager de s'assurer de leur exactitude.